

Lettre d'informations

N°1 - Mai 2017

ACTUALITÉS

Le site PRITH Hauts-de-France est en ligne

Découvrez le site [Prith Hauts-de-France](#)

Le site [Prith Hauts-de-France](#) est ouvert depuis le 24 mai 2017. Ce site est à destination du grand public. Il a pour vocation de diffuser une information régulière et actualisée sur le champ du handicap.

Une navigation simple et accessible

- [Actualités](#) : Les informations relatives à l'emploi des personnes en situation de handicap dans les Hauts-de-France
- [Les engagements](#) : Retrouver les informations relatives à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PRITH Hauts-de-France
- [Se former](#) / [Accéder à l'emploi](#) / [Rester dans l'emploi](#) : Accéder aux informations relatives à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap
- [Les événements](#) : Connaître les différentes manifestations organisées dans le cadre du PRITH Hauts-de-France.
- [Les ressources](#) : Retrouver les différents types de documents (textes de références, diagnostics et documentations)

Le 24 janvier 2017 à Lille, le Plan Régional d'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés (PRITH) 2016-2020 a été signé par l'ensemble des acteurs pour conjuguer leurs actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Cet accord a pour objet de mobiliser les politiques et dispositifs de droit commun en articulation avec les dispositifs spécifiques dédiés aux personnes handicapées, et d'accentuer la synergie entre les acteurs au service de quatre objectifs :

- Faciliter la construction et la mise en oeuvre individualisée de parcours d'insertion

professionnelle pour les travailleurs handicapés.

- Mobiliser toutes les ressources de la formation professionnelle.
- Renforcer la sensibilisation des employeurs et diversifier leurs approches de l'emploi des travailleurs handicapés relevant de la négociation collective.
- Mieux définir et mettre en œuvre des actions ciblées de maintien en emploi des salariés en risque d'inaptitude.

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés a vocation à porter dans les territoires ces orientations et les décliner en tenant compte des spécificités régionales, départementales, locales.

Au sein du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés, différentes actions ont été entreprises - la plaquette de présentation du PRITH qui vous a été distribuée se fait l'écho de certaines d'entre elles et rend compte des orientations et priorités régionales.

Ce texte vient donner corps à plusieurs années de coopérations interinstitutionnelles sur le sujet du handicap, il permet également de souligner l'engagement de chacun d'entre vous pour la cause de l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, portée par la loi du 11 février 2005.

[Accord cadre signé le 24 janvier 2017](#)

Actualités

Comité Interministériel du Handicap du 2 décembre 2016

La politique du handicap portée par le Gouvernement repose sur une ambition forte : changer durablement de regard et de méthode pour accompagner l'autonomie des personnes concernées en rendant la société plus accueillante et plus inclusive. Ce CIH fait suite au CIH du 25 septembre 2013 et aux deux Conférences nationales du handicap du 11 décembre 2014, puis du 19 mai 2016.

[Comité interministériel du handicap du 2 décembre 2016.](#)

[Dossier de presse](#)

[Relevé de décisions](#)

[Bilan convention nationale du CIH](#)

Mise en oeuvre de l'emploi accompagné

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

Le 21 mars 2017, a été signée la convention nationale de cadrage du dispositif d'Emploi Accompanyé entre l'Etat, l'AGEFIPH et le FIPHFP.

La présente convention précise les modalités de coopération entre les différents acteurs nationaux et régionaux et les engagements des signataires relatifs à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de l'emploi accompagné et plus particulièrement en ce qui concerne les appels à candidature, le cadre de financement, le pilotage, le suivi, l'évaluation et la durée de la convention.

[Décret du 27 décembre 2016 du dispositif emploi accompagné](#)

[Décret du 3 avril 2017 modifiant le décret du 27 décembre 2016 du dispositif emploi accompagné](#)

[La convention nationale de cadrage du dispositif d'emploi accompagné du 21 mars 2017](#)

[La circulaire du 14 avril 2017 sur la mise en œuvre du dispositif emploi accompagné](#)

[Fiche pratique dispositif emploi accompagné](#)

Emploi des femmes en situation de handicap

Le Défenseur des droits a publié le 14 novembre 2016 un rapport sur l'emploi des femmes en situation de handicap.

Depuis l'instauration d'une obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 1987 et bien que d'importants progrès en la matière aient été réalisés, de nombreuses personnes en situation de handicap, et notamment des femmes, rencontrent encore des obstacles et souffrent de discriminations dans leur accès à l'emploi et dans leur carrière.

[Consultez le rapport ici.](#)

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) a réalisé une nouvelle

affiche afin de lutter contre les violences faites aux femmes en situation de handicap. Destinée à toute personne et tout organisme accueillant du public, cette affiche est disponible gratuitement sur simple demande

Vous pouvez [la commander via le site de la FDFa](#).



Loi égalité et citoyenneté

Loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017: Impacts sur les personnes handicapées

Publié le 22 février 2017

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté : nouvelles dispositions relatives à l'emploi dans les fonctions publiques, pouvant bénéficier directement ou indirectement aux personnes handicapées.

[Loi du 27 janvier 2017](#)

Emploi et Chômage des personnes handicapées

[Publication du tableau de bord du 23 mai 2017 par l'AGEFIPH](#)

Guide Handicap et Innovation

Réalisé par l'AGEFIPH en partenariat avec liaisons sociales

VISIBILITE DES PARTENARIATS

L'équipe est à la disposition des partenaires pour diffuser leurs informations sur le site prith-hauts-de-france.org et dans les lettres d'informations.

Les demandes sont à envoyer à hdf.sip@direccte.gouv.fr

AGENDA

Groupe de travail Maintien en Emploi

Le 7 juin 2017 Après-midi à Lille

- Accès à l'information sur les outils du maintien (Après-midi)
- Coordination des acteurs (Après-midi)

Comité de Pilotage Régional PRITH

Le 14 juin 2017 (Matin) à Amiens

Journée thématique des Entreprises Adaptées

Le 22 juin 2017 à Amiens Salle Dewailly (Journée)

Rencontre " Les acteurs du maintien dans l'emploi "

Le 13 juillet 2017 à l'Institut de Formation Pédagogique à Arras

www.prith-hauts-de-france.org